

La Commune de Dour recherche des ouvriers manœuvres travaux lourds (niveau E)

Profil :

- Etre polyvalent, être capable d'exécuter des tâches nouvelles
- Savoir se conformer aux directives hiérarchiques et les appliquer correctement en cherchant ce qui est utile à la réalisation du travail
- Etre capable d'identifier les difficultés rencontrées dans l'exécution du travail et les communiquer au supérieur hiérarchique
- Etre capable de se servir correctement des outils mis à disposition
- Pouvoir travailler en équipe
- S'adapter aux conditions de travail (surcharge, remplacement de collègues, ...) et faire preuve de solidarité dans ces situations
- Avoir une bonne présentation, pouvoir faire preuve de courtoisie et de politesse
- Avoir une bonne approche avec toutes catégories de personnes
- Avoir une connaissance écrite et parlée de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer
- Savoir faire preuve de disponibilité
- Etre intéressé par une carrière dans la fonction publique

Conditions :

1. Être belge ou citoyen d'un pays membre de l'Espace économique européen (les états membres de l'Union européenne, plus l'Islande, la Norvège et le Liechtenstein) ou de la Confédération suisse ;
2. Être âgé de 18 ans au moins ;
3. Avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
4. Jouir des droits civils et politiques ;
5. Être de bonnes conduites, vie et mœurs (fournir un extrait de casier judiciaire vierge * datant de moins de trois mois) (*avec possibilité d'appréciation en cas de condamnation du Tribunal de police pour des délits mineurs) ;
6. Être titulaire du permis B sans restriction,

Les conditions ci-avant doivent être réunies à la date extrême de dépôt des candidatures, soit au plus tard le 23 octobre 2023.

L'agent communal doit satisfaire, durant toute sa carrière, aux conditions visées aux points 1, 4, 5 et 6 ci-dessus.

7. Réussir un examen de recrutement ;
8. Être déclaré apte physiquement pour le poste par le Conseiller en prévention - médecin du travail à exercer la fonction lors de l'examen médical préalable à l'affectation.

Description de fonction :

La personne qui occupera cette fonction sera chargée notamment et principalement (liste non exhaustive) :

- De la conduite de véhicules
- Maçonnerie voirie et bâtiments (approvisionnement en matériaux, préparation des mélanges, nettoyage des chantiers, ...)
- Terrassement (approvisionnement en matériaux, finition des tranchées, aide à la repose des différents revêtements, ...)
- Environnement (aide au débroussaillage, désherbage, tonte, taille, plantation, élagage, broyage, ramassage de déchets divers, vidange des poubelles publiques, ramassage de feuilles, entretien des sentiers et chemins, nettoyage des locaux et véhicules, ...)
- Convoyeur camion (transport de matériel, guidance du chauffeur, ...)

- Festivités (aide au montage des chapiteaux, podiums, logistique en général, ...)
- Signalisation routière (aide à la pose des signaux, à la peinture routière, ...)
- Service d'hiver (aide à l'épandage, dégagement des accès aux bâtiments scolaires et publics, ...)

Epreuves :

- Epreuve écrite portant sur les connaissances liées à la fonction à pourvoir.
- Epreuve d'aptitudes professionnelles se rapportant l'emploi à conférer.
- Epreuve orale : entretien permettant d'évaluer vos aptitudes à exercer la fonction.

Intéressé(e) ?

Envoyez, **pour le 23 octobre 2023 au plus tard**, votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation, d'une copie recto-verso de votre carte d'identité, d'une copie recto-verso de votre permis de conduire, d'un extrait de casier judiciaire original datant de moins de trois mois à Mr. Carlo DI ANTONIO, Bourgmestre, Grand Place, 1 à 7370 Dour, le tout **sous pli recommandé**.

Tél. pour renseignements éventuels : 065/529.672 (Madame Sarah D'ARCANGELO, responsable service GRH).